



Guide de l'étudiant

LE CROUS EN POCHE

Édition ROUEN 2020

Les aides financières, le logement, la vie et réussite étudiante, les jobs, le service social, la restauration, le service culturel, le service développement durable

Rouen • Évreux

www.crous-normandie.fr





PORTES OUVERTES CESI

CURSUS DIPLÔMANTS POST-BAC

Bac +2, bachelor, bac +5, ingénieur-e-s,

Mastère Spécialisé®

Alternance ou étudiant

Bâtiment et Travaux Publics / Industrie & Services

Informatique & Numérique / Marketing Digital

Qualité, Sécurité, Environnement / Ressources Humaines

Systèmes Électriques et Électroniques Embarqués

**ROUEN
7 DÉCEMBRE
10H - 17H**

**DATES SUPPLÉMENTAIRES
1 FÉVRIER
14 MARS**

CESI



CAMPUS
D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Campus CESI Rouen 02 32 81 85 60

Parc de La Vatine, 1 rue G. Marconi

76130 Mt-St-Aignan

Dès janvier 2020 : 80 Av. E. Halley

76800 St Etienne du Rouvray

**HESAM
UNIVERSITÉ**

EDITO



Bienvenue à tous sur nos campus,

Le CROUS EN POCHE que vous avez entre les mains est « précieux ». En effet, avec ce guide vous disposez des premières informations et contacts pour faire valoir vos droits (bourses), bénéficier d'aides et d'accompagnement social, connaître les horaires d'ouverture des structures du Crous pour votre quotidien (restauration, vie étudiante et vie de campus), procéder à une demande de logement universitaire, profiter des actions culturelles, vous orienter à l'aide des plans détachables..., voire saisir des opportunités présentées par nos partenaires.

Vous pourrez ainsi découvrir dans cette édition 2020, les services du Crous Normandie mis en œuvre pour faciliter votre vie d'étudiants sur l'un des 3 pôles géographiques (Rouen-Evreux ; Mont-Saint-Aignan ; Saint-Etienne-du-Rouvray - Caen ; Alençon & Cherbourg-en-Cotentin et Le Havre) au sein desquels nos personnels sont fiers de pouvoir contribuer aux conditions de votre réussite.

Avec ce document, le Crous Normandie souhaite aussi vous montrer qu'il s'engage au quotidien toujours davantage dans le développement durable, la diminution des atteintes à l'environnement, le consommer durable et éco-responsable.

Enfin, le Crous Normandie s'enrichit d'un nouveau service public normand dénommé réussite, vie étudiante et innovation créé pour favoriser, dans une relation de proximité, votre bien-être, faciliter votre parcours d'autonomisation et encourager l'engagement citoyen qui vous anime. Ce service contribue à dynamiser la vie sur les campus comme à améliorer l'intégration des campus dans la cité.

Alors gardez bien ce numéro dans votre poche, ou à proximité, prêt à être utilisé !

"Il soupesa l'Anneau dans sa main, hésitant et s'efforçant de penser à tout ce que lui avait dit Gandalf et puis, par un effort de volonté, il fit un mouvement, comme pour le jeter, mais il s'aperçut qu'il l'avait remis dans sa poche."

Le seigneur des anneaux - J. R. R. Tolkien



Présentation

4

Bourses

6

Logement

12

Vie de campus
et réussite
Étudiante

20

Job étudiant

20

Service social

21

Restauration

22

Service culturel

28

Développement
durable

30

Le Crous remercie ses partenaires annonceurs sans qui ce guide n'aurait pu voir le jour : L'Armée de Terre, la Bred, la CAF de Seine-Maritime, la Caisse d'épargne, le CESI, le Conseil départemental de la Seine-Maritime, le Conseil Régional de Normandie, l'École de Management de Normandie, L'Esigelec, Habitat 76, INSA de Rouen, la Marine Nationale, Normandie Université, l'Université de Rouen Normandie.

Directrice de publication : Virginie Catherine

Rédactrice en chef : Virginie Catherine

Coordination - Rédaction : Service Communication - Direction Vie Etudiante

Edition et régie publicitaire : Pygma - Collection Connect cursus

Tél. : 02 32 96 31 31 - www.pygma.fr

Dépot légal 4^{ème} trimestre 2019 - N°95-16

Impression : à 30 000 exemplaires par Corlet Roto

Crédit photo : © pressmaster - Photographee.eu - euregiocontent - Solisimages - lenets_tan - Fotolia



PRÉSENTATION

Le Crous est un établissement public de l'État chargé d'une mission de service public. Il a pour but l'amélioration des conditions de vie des étudiants et l'accueil des étudiants internationaux.

Aujourd'hui, dans l'académie de Normandie, près de 36 100 étudiants bénéficient des bourses, près de 10 000 sont logés dans nos résidences et tous les étudiants peuvent se restaurer sur les différents sites universitaires au prix de 3.30 €.

Le Crous apporte aussi un soutien aux étudiants dans les domaines les plus divers de leur vie quotidienne : accueil, logement, emplois temporaires, aides sociales et activités culturelles.

Nos missions concernent les domaines suivants :

- Les aides financières (bourses, allocations d'études, etc.)
- Le logement
- Vie et réussite étudiante, jobs étudiants
- Le service social
- La restauration
- La culture
- Le développement durable

Son Conseil d'Administration est présidé par le recteur de l'académie.

Le Conseil règle par ses délibérations la vie de l'établissement : affaires budgétaires, tarifs, orientations stratégiques, conventions, etc.

Il est composé d'étudiants élus et de représentants des personnels, de représentants de l'État, de la région et de collectivités territoriales. Des représentants d'établissements supérieurs y siègent également. La Directrice Générale est chargée d'exécuter les décisions du Conseil.

La CVEC, une nouveauté pour les étudiants. Mais qu'est-ce que c'est ?

La Contribution de Vie Étudiante et de Campus est instituée par la Loi « Orientation et réussite des étudiants », promulguée le 8 mars 2018. Cette contribution est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention. La loi prévoit qu'elle soit collectée par les Crous. Son montant est de 91€, on peut y être assujéti ou en être exonéré en fonction de sa situation. Plus d'informations sur cvec.etudiant.gouv.fr Cette année, la CVEC a permis le financement d'équipements, d'actions de prévention, d'animations au sein des campus, ...

Crous Normandie - Siège Social

135 boulevard de l'Europe
76100 Rouen

02 300 60 276

www.crous-normandie.fr

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 16h30

Direction de la Vie Étudiante :

www.etudiant.gouv.fr

Rubrique assistance

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 16h30

Évreux

Cité universitaire de l'Iton
14 rue Nicolas Copernic

27000 ÉVREUX



02 32 33 79 14

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30
et de 14h00 à 17h00

UNIVERSITÉ DE ROUEN NORMANDIE

L'Université de Rouen Normandie souhaite rendre accessible à tous l'enseignement supérieur. Elle a pour objectif l'innovation et la transformation pédagogique, la réussite étudiante et l'insertion professionnelle, ainsi que l'internationalisation.



Plus d'informations : univ-rouen.fr   

KEEP ZEN*

on est là, avec toi !

ÉTUDIANT-E, TÉLÉCHARGE TON APPLI
NORMANDIE UNIVERSITÉ EN POCHE !



* Reste zen.





BOURSES

Pour toute information relative aux bourses :
Tél. 02 300 60 276 de 9h00 à 17h00

Contact : [www.messervices.etudiant.gouv.fr / rubrique assistance](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr/rubrique_assistance)

Site Internet : www.crous-normandie.fr

Pour rappel : Constitution du Dossier Social Etudiant à partir du 15 janvier
Une mise à jour de ces informations sera disponible sur le site Internet du Crous.

Pour qui ?

Pour les étudiants âgés de moins de 28 ans au 01/09/2020 (première demande) dans les établissements d'enseignement supérieur ou sections d'établissements d'enseignement supérieur publics ou privés habilités à recevoir des étudiants boursiers.

Vérifiez cette condition !

Sur quels critères ?

Les critères d'attribution des bourses ne sont pas les mêmes que dans l'enseignement secondaire.

Le fait de ne pas avoir de bourse en terminale ne signifie pas que vous n'en aurez pas non plus dans l'enseignement supérieur. Constituer un Dossier Social Etudiant peut vous permettre d'obtenir un logement même si vous n'êtes pas boursier. **Anticiper votre demande de bourse avant même de connaître vos vœux d'orientation. Toute demande pourra être modifiée ultérieurement.**

Sont pris en compte pour le calcul du droit à bourse :

- le montant des ressources de votre famille pour 2018 (avis fiscal 2019 sur les revenus 2018). Fournir un avis fiscal complet et non le justificatif simplifié ;
- le nombre d'enfants rattachés sur l'avis fiscal de la famille ;
- le nombre d'enfants rattachés, autre que le candidat, inscrits dans l'enseignement supérieur ;
- l'éloignement du domicile familial par rapport à l'établissement d'inscription à la rentrée.

Combien ?

Le montant actuel des bourses attribuées se répartit en 8 échelons : de 1 020 €/an pour un échelon 0 bis à 5 612 €/an pour un échelon 7.

De plus, tous les échelons de bourse permettent à leur bénéficiaire d'être exonéré de la CVEC (Contribution de la Vie Etudiante et de Campus) et des droits d'inscription (selon les établissements).

Échelon	Montant annuel versé sur 10 mois
Échelon 0 bis :	1 020 €
Échelon 1 :	1 687 €
Échelon 2 :	2 541 €
Échelon 3 :	3 253 €
Échelon 4 :	3 967 €
Échelon 5 :	4 555 €
Échelon 6 :	4 831 €
Échelon 7 :	5 612 €

Quand sont-elles payées et à quel rythme ?

Après la confirmation de l'inscription administrative, et sous réserve que le dossier soit complet, les bourses sont mises en paiement mensuellement sur 10 mois, ceci dès fin août, par virement **sur le compte bancaire de l'étudiant.**

VOTRE AVENIR COMPTE

ENSEMBLE NOUS SOMMES **MARINS**

VEZ RENCONTRER
UN CONSEILLER EN RECRUTEMENT
AU BUREAU MARINE DU CIRFA DE :

ROUEN

**112, AVENUE DU
MONT RIBOUDET
02 76 27 88 25**

REJOIGNEZ L'ÉQUIPAGE
ETREMARIN.FR



2019
2020

POUR LES
15/25
ANS

JE BOOSTE MES LOISIRS !

PLUS DE **110 €** D'AVANTAGES À DÉCOUVRIR
APRÈS ADHÉSION DE 10 €

AVEC

ATOUPS NORMANDIE

J'en profite sur
atouts.normandie.fr



Quand et comment doit-on constituer la demande de bourse ?

Le DSE "Dossier Social Etudiant" est la procédure unique de demande de bourse et permet d'engager la demande de logement. Vous devez constituer votre demande de dossier par Internet : www.etudiant.gouv.fr ou [www.messervices.etudiant.gouv.fr/rubrique "DSE dossier social étudiant"](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr/rubrique/DSE_dossier_social_etudiant) à partir du 15 janvier. Une adresse mail valide de l'étudiant est obligatoire, aucun envoi ne se fera par courrier.

Lors de la saisie, vous devez avoir en main l'avis fiscal complet de vos parents concernant l'année 2018. Les données renseignées lors de votre connexion seront reportées sur un dossier et vous devrez les valider en fin de saisie. Si vous devez fournir des documents, vous recevrez par mail votre dossier ainsi qu'une fiche de situation familiale à retourner par voie postale à l'adresse indiquée ou en les insérant depuis votre profil sur messervices.etudiant.gouv.fr puis « suivi DSE ».

ATTENTION !!! Respectez les consignes qui seront indiquées dans votre mail. Toujours indiquer vos nom, prénom et INE et joindre la notification. Consultez le site internet du Crous Normandie à partir du 15 janvier 2020.

IMPORTANT : L'INE ou INES est votre identifiant en tant qu'étudiant ou futur étudiant. Vous devez l'utiliser pour toutes vos demandes et le conserver en permanence pour la durée de vos études. Pour les lycéens, vous le trouverez sur vos relevés de notes.

Les dossiers arrivés hors délai seront examinés en fonction de leurs dates de numérisation, et/ou ne pourront pas participer aux procédures d'affectation en résidence universitaire.

ATTENTION : La demande de bourse et/ou de logement doit être renouvelée chaque année par le dépôt d'un Dossier Social Etudiant.

Quand connaît-on le résultat ?

Dès le traitement de votre dossier, et sous réserve qu'il soit complet, vous recevrez une notification conditionnelle de bourse par mail.

L'attribution de bourse deviendra définitive :

- pour les étudiants inscrits à l'Université : à partir de l'inscription administrative et pédagogique.
- pour les étudiants inscrits dans les autres établissements : à partir de la validation faite par l'établissement. Les étudiants non inscrits à l'Université doivent présenter leur notification conditionnelle au **SECRETARIAT DE LEUR ÉTABLISSEMENT POUR QUE CELUI-CI VALIDE LEUR INSCRIPTION.**

ATTENTION :

- communiquez au Crous tout changement de Relevé d'Identité Bancaire ou postal (R.I.B. ou R.I.P.)
- communiquez au Crous les certificats de scolarité de vos frères et sœurs inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur pour l'année 2019/2020 ou s'ils rentrent dans l'enseignement supérieur 2020/2021 (pour prise en compte dans le calcul de la bourse). Les étudiants ont la possibilité de consulter le suivi de leur dossier tout au long de l'année universitaire à l'adresse suivante :

www.messervices.etudiant.gouv.fr
rubrique "Suivi du dossier social étudiant (DSE)".

EXPLORE *Reveal* MORE



> PROGRAMME GRANDE ÉCOLE

DIPLÔME VISÉ BAC+5
GRADE DE MASTER
ALTERNANCE POSSIBLE
EN M1 ET/OU M2

> BACHELOR MANAGEMENT INTERNATIONAL

DIPLÔME VISÉ BAC+3
ALTERNANCE POSSIBLE
EN 3^E ANNÉE

Explore, monte plus - École historique, esprit jeune

VICTOR M1



OLD SCHOOL · YOUNG MIND'

Jeune diplômé de l'EM Normandie, ses compétences séduiront rapidement les recruteurs. Son expérience professionnelle, acquise en entreprise grâce aux stages et à l'alternance, et l'agilité développée tout au long de son parcours, lui donneront une bonne hauteur d'avance.



CAEN · LE HAVRE · PARIS · DUBLIN · OXFORD

em-normandie.com

Si je m'inscris dans un établissement en dehors de l'Académie ?

Même si cela est déjà envisagé au moment de votre connexion, vous devez malgré tout faire votre demande au Crous Normandie.

Formations paramédicales

Le Crous Normandie a en charge la gestion des bourses des formations paramédicales et sociales financées par la Région NORMANDIE Départements 14-27-50-61-76 : même procédure que le D.S.E avec **une fiche complémentaire à télécharger***.

Les démarches comme les montants et barèmes applicables à ces élèves et étudiants sont identiques à ceux du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Par contre la réglementation appliquée est celle du Conseil Régional de Normandie. Pour les autres académies, ces aides relèvent de la compétence des conseils régionaux.

Formations du Ministère de l'Agriculture et l'Agroalimentaire (MAA) et du Ministère de la Culture (MC).

Les aides aux étudiants inscrits dans ses établissements sont désormais gérées par le Crous. Les procédures ainsi que les montants et barèmes sont identiques à ceux des étudiants relevant du Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation.

Pour les autres Ministères ?

Renseignez-vous auprès du secrétariat de votre lycée, de l'établissement où vous vous inscrivez, ou des différents ministères : équipement, industrie, armées, etc...

A quoi engage l'obtention d'une bourse ?

- au suivi d'études à plein temps ;
- à l'assiduité aux cours ;
- à la présence aux différentes sessions d'examens et aux travaux dirigés.

Le Crous procède au contrôle d'assiduité des boursiers. Un défaut d'assiduité peut entraîner une suspension, voire un remboursement de la bourse.

Allocation Spécifique d'Aide Annuelle (ASAA)

C'est une aide qui permet de répondre à des situations ne pouvant être prises en compte par le système des bourses sur critères sociaux (par exemple : rupture familiale, prise d'études, indépendance avérée...).

Toute demande doit se faire par écrit

* documents téléchargeables sur notre site Internet - rubrique Bourses

et doit être motivée ; une connexion D.S.E. est obligatoire au préalable. Après examen des dossiers, une commission décide de l'attribution de cette aide. Les montants d'aide attribués sont identiques à ceux des bourses sur critères sociaux et ces aides sont soumises aux mêmes règles que celles concernant les bourses d'enseignement supérieur.

Aide à la Mobilité Parcoursup (AMP)

Il s'agit d'une aide pour les futurs étudiants qui ont bénéficié d'une bourse en Terminale en 2019/2020 et qui souhaitent s'inscrire, via Parcoursup, dans une formation située hors de leur académie de résidence. Les lycéens boursiers peuvent dès à présent demander cette aide sur <https://amp.etudiant.gouv.fr/>

Aide à la Mobilité Master (AMM)

Vous avez obtenu votre diplôme de licence (n-1) et souhaitez vous inscrire en master dans une autre région académique ? Le dispositif d'aide à la mobilité en master est là pour vous accompagner ! www.etudiant.gouv.fr

Grande école du Numérique (GEN)

Cette aide financière est ouverte à tous les apprenants inscrits dans une formation labellisée Grande Ecole du Numérique.

Connexion à faire sur le lien suivant : www.grandeecolenumerique.fr/aide-financiere-apprenants-grande-ecole-numerique/

Aide au mérite (sur 9 mensualités)

L'aide au mérite est attribuée à l'étudiant bénéficiaire, au titre de l'année 2019/2020, d'une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux ou d'une allocation annuelle accordée dans le cadre du dispositif des aides spécifiques. Elle concerne l'étudiant titulaire d'une mention «très bien» à la dernière session du baccalauréat, de nationalité française, inscrit dans un établissement ou une formation habilitée à recevoir des boursiers.

LES AIDES NON GÉRÉES PAR LES CROUS :

Le passeport mobilité www.ladom.fr

Les aides des collectivités locales : les régions, les départements ou les villes, apportent souvent des aides financières de natures très diverses aux étudiants issus de leur territoire.



Journée portes ouvertes

**Samedi 1er
février 2020**

**Recrutement
Bac à Bac+4**

**11 spécialités ingénieurs
7 sous statut étudiant
4 sous statut apprenti**

de 10h à 17h



www.insa-rouen.fr

685 avenue de l'Université
76800 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY



> TOPE-LÀ !

**Mon projet / Ton engagement !
Le Département finance ton
projet à hauteur de 400 €
pour 40 h de bénévolat***

* Dans la limite d'un projet financé par
jeune et de 1000 projets financés par an.

76
SEINE-MARITIME
LE DÉPARTEMENT

Plus d'infos : 02 35 52 64 50
topela@seinemaritime.fr

La marque référence
de l'édition publicitaire



CONNECT

CURSUS

PRINT & DIGITAL

Agence Nord (Rouen) :

Tél. 02 32 96 31 31 - Fax. 02 32 96 31 30

Agence Centre (Bourges) :

Tél. 02 48 20 58 57 - Fax. 02 48 20 58 62

Dépôt légal 4^e trimestre 2019 - N° 95-16

www.connect-comtogether.com



PORTES OUVERTES

01/02/20
07/02/20

ESIGELEC III
ÉCOLE D'INGÉNIEURS-ES GÉNÉRALISTES

SYSTÈMES INTELLIGENTS ET CONNECTÉS

15 dominantes

Numérique - Télécom - Systèmes embarqués
Electronique automobile aéronautique - Énergie
Robotique - Big data - Finance - Affaires
Systèmes médicaux - Objets communicants...

- 98% embauché-es en moins de 4 mois
- 85 accords à l'international
- 25 cursus bi-diplômants
- 35 associations étudiantes

Admissions	POST BAC Cycle Préparatoire intégré > Concours AVENIR	POST BAC +1 Cycle Préparatoire intégré > Concours AVENIR PLUS
	POST BAC + 2 : Cycle Ingénieur classique ou en alternance	
	> Post CPGE : e3a Polytech AVENIR PRÉPAS (MP, PC, PSI), Banque PT : AVENIR PRÉPAS, CCINP TSI, Conc.National ATS	> DUT BTS, L3, M1 ensée ou doctor-entretien ou Concours AVENIR PLUS

Renseignements : com@esigelec.fr ESIGELEC.FR



LOGEMENT

Pour toute information relative au logement, s'adresser à la direction du Dossier Social Etudiant : Tél. 02 300 60 276 de 9h00 à 17h00

Contacts : [www.messervices.etudiant.gouv.fr /rubrique assistance](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr/rubrique_assistance)
logement@crous-normandie.fr

Site Internet : www.crous-normandie.fr

Une demande de logement peut être effectuée sans être boursier mais nécessite la saisie d'un DSE.

QUELS SONT LES CRITÈRES D'ADMISSION ?

Un DSE valide est obligatoire pour obtenir un logement avant la rentrée.

Comme pour les demandes de bourses, l'évaluation de la demande prend en compte les ressources et les charges de famille indiquées sur le DSE.

Les demandes sont classées selon un indice social et les affectations sont prononcées en fonction du nombre de places disponibles et des vœux émis. Toutefois, il n'est pas nécessaire d'être boursier pour être logé par le Crous.

AIDES AU LOGEMENT

Tous les logements du Crous sont éligibles aux aides au logement, en fonction de la situation personnelle de l'étudiant.

- soit à l'Allocation de Logement Sociale (ALS), pour les résidences non conventionnées,
- soit à l'Aide Personnalisée au Logement (APL), qui est calculée sur le loyer hors charges des résidences conventionnées.

Ces aides sont gérées par la CAF. Vous devez faire votre demande sur le site de la CAF au moment de votre arrivée dans le logement. Cette aide sera versée directement au Crous et viendra en déduction de votre loyer. Plus d'infos : www.caf.fr

Attention, ces aides ne sont pas cumulables avec les prestations familiales pour les étudiants âgés de moins de 20 ans.

QUELLE EST LA DURÉE DE LA LOCATION ?

L'admission en résidence universitaire est prononcée pour 12 mois (de septembre à août - arrivée possible fin août en fonction des disponibilités). Logement ponctuel en cours d'année (stage, emploi saisonnier, alternance ...) directement auprès des résidences à partir du 1^{er} octobre ou sur la centrale "trouver un logement".

<https://trouverunlogement.lescrous.fr>

JE N'AI PAS DE GARANT, UNE SOLUTION GRATUITE : VISALE

La garantie Visale, un service proposé par Action Logement, offre à tous les étudiants, sans conditions de ressources, une caution locative gratuite pour tout type de logement.

Visale se porte garant auprès de votre bailleur, une solution simple et accessible en quelques clics : www.visale.fr

ACTION LOGEMENT

Vous propose d'autres aides en fonction de votre situation pour vous aider à vous loger (avance du dépôt de garantie, subvention de loyer pour les alternants).

> Retrouvez toutes les informations sur www.actionlogement.fr



MON LOGEMENT

Je suis déjà logé(e) au Crous et je souhaite garder mon logement pour la rentrée :

Le DSE est à faire chaque année, à partir du 15 janvier.

Faites votre demande sur

[messervices.etudiant / rubrique cité'U](http://messervices.etudiant.citeu.fr/rubrique_citeu) / Gérer son logement à partir du mois de mars en parallèle du D.S.E. Vous devrez confirmer votre réservation sur cité'U et télécharger votre dossier de résident.

Le logement doit être occupé **jusqu'au 31/08** pour pouvoir bénéficier du renouvellement.

Tout changement de situation (colocataire, conjoint...) doit être signalé. Si vous n'avez pas reçu votre réponse avant la fin mai, prenez contact avec nos services. **La fiche complémentaire pour les logements doubles est à renvoyer à l'adresse ci-dessous.**

logement@crous-normandie.fr

* documents téléchargeables sur notre site Internet - rubrique Logement

VOUS
RECHERCHEZ :

UN LOGE MENT

- APL EN FONCTION DES REVENUS
- SANS HONORAIRES D'AGENCE
- POSSIBILITÉ DE COLOCATION
- SANS FRAIS DE DOSSIER



TOUTES NOS OFFRES
DE LOCATIONS SUR :
WWW.HABITAT76.FR






habitat
Office Public de l'Habitat
du Département
de la Seine-Maritime



LE 1^{ER} BAILLEUR DE SEINE-MARITIME,
PROPOSE DES LOGEMENTS
SUR TOUT LE DÉPARTEMENT.

☎ 0970 828 076

✉ relation-locataire@habitat76.fr

suivez nous sur :   

1 - SIMULATION

Le simulateur du caf.fr me
permet de calculer mes
aides au logement étudiant.

2 - DEMANDE

Je fais ma demande
sur le Caf.fr dès mon
emménagement.

3 - APPLI MOBILE

Avec l'appli, je sais
si mon dossier est en
cours de traitement.

4 - 1^{ER} VERSEMENT

Entre ma demande et
mon premier versement
il faut compter
généralement 2 mois.



Retrouvez-nous sur



Je fais une première demande :

Quels sont les types de logement individuels proposés par le Crous ?

Les types de logement et les tarifs sont consultables sur

<https://trouverunlogement.lescrous.fr>

où vous pouvez formuler votre demande de logement. Le D.S.E doit être valide.

Les premières demandes sont étudiées à partir du tour national début juillet. Tout l'été, des logements se libèrent sur la centrale. Si une réponse négative vous a été envoyée, reformulez un voeu.



LES LOGEMENTS INDIVIDUELS chambre / T1

• Chambre "confort"

Équipée d'un wc, lavabo et douche. Cuisine collective sur le palier.

• T1

Équipé d'une salle de bain (douche ou baignoire) et d'un coin cuisine équipé dans le logement.



LES LOGEMENTS DOUBLES

T1 BIS / T2 / T3

Équipés d'une salle de bain (douche ou baignoire) et d'un coin cuisine équipé. Ces logements sont proposés prioritairement aux couples ou à la colocation/fratrie, mais en fonction des disponibilités, ils peuvent être proposés à des personnes seules.

La demande doit être formulée en précisant votre mode d'occupation : couple, colocation ou seul.

ATTENTION : Une fiche est à renvoyer uniquement pour les demandes concernant 2 personnes (en couple ou en colocation). Aucune demande de logement en colocation ou en couple ne sera traitée si cette fiche n'est pas renvoyée.*

Colocation : chaque colocataire devra être étudiant et avoir validé son DSE.

Couple : un des 2 conjoints doit être étudiant et avoir validé son DSE.

Les demandes sont étudiées à partir du mois de juin et tout au long de l'été.



LES LOGEMENTS ADAPTÉS PMR

De la chambre au T1, des logements adaptés pour les étudiants en situation de handicap sont proposés sur tous les sites.

Pour identifier vos besoins d'aménagement, merci de télécharger la fiche de demande d'inscription*

et la joindre à votre DSE avec les documents justificatifs.



Je suis un étudiant international et je fais une première demande :

Des logements sont réservés sur le parc du Crous pour les étudiants internationaux. Les demandes sont faites dans la centrale et sont étudiées à partir du mois de juin. Le D.S.E doit être valide et vous devez impérativement renvoyer **votre attestation de pré inscription dans l'Enseignement Supérieur.**

Sans cette attestation, aucune demande de logement ne pourra être étudiée.



J'ai obtenu un logement Crous

Vous recevez une proposition de logement par mail vous invitant à régler le montant de l'avance de loyer. Elle viendra en déduction du loyer de septembre. En réglant cette avance de loyer dans le délai imparti, vous recevrez les documents administratifs à renvoyer à la résidence dans un délai de 15 jours.

Tous les documents sont téléchargeables sur votre compte

[messervices.etudiant.gouv.fr / rubrique CitéU / gérer son logement.](https://messervices.etudiant.gouv.fr/rubrique_CitéU_gérer_son_logement)

Un dossier de résident complet, un dispositif de cautionnement valide, et une assurance complète du logement (Responsabilité Civile, dégâts des eaux, ...) sont exigés à l'entrée des lieux. Le paiement du dépôt de garantie est à régler avant la remise des clés.

LOGEMENTS EN VILLE

Le Crous Normandie permet la mise en relation entre les propriétaires et les étudiants grâce à l'application "LOKAVIZ" qui regroupe des annonces de toute la France.

Les propriétaires susceptibles d'offrir un logement en location à des étudiants peuvent saisir leur annonce sur ce site : www.lokaviz.fr - Service gratuit. Pour avoir accès aux coordonnées des propriétaires, les étudiants doivent s'inscrire sur le site en créant un compte personnel avec leur numéro INE. Vous trouverez également sur ce site les disponibilités en résidences universitaires en cours d'année pour les hébergements temporaires.

* documents téléchargeables sur notre site Internet - rubrique Logement

INFORMATIONS PRATIQUES

Une assurance est-elle obligatoire ?

Une assurance complète du logement est obligatoire (Responsabilité Civile, dégâts des eaux,...) et exigée à l'entrée dans les lieux.

Existe-t-il d'autres moyens de se loger ?

Il est possible d'obtenir un logement en ville, pour cela se connecter sur LOKAVIZ - www.lokaviz.fr

Où s'adresser pour faire une demande d'allocation logement ?

La constitution des dossiers se fait via le site de la CAF. Pour plus d'informations, merci de vous rapprocher du secrétariat des cités ou des résidences universitaires à votre arrivée. www.caf.fr

Comment faire si je n'ai pas de cautionneur ?

VISALE est un service de cautionnement GRATUIT et SIMPLE pour les

jeunes de 18 à 30 ans et les salariés nouvellement embauchés.

Plus d'infos sur www.visale.fr

Peut-on m'aider pour le dépôt de garantie ?

Oui, l'avance Loca-Pass permet de verser immédiatement le dépôt de garantie demandé par le bailleur et de le rembourser mensuellement, sans payer d'intérêts, sur une durée maximale de 25 mois. Cette aide au logement est ouverte aux jeunes de moins de 30 ans et aux salariés du secteur privé non agricole (salariés du secteur agricole, l'avance Agri-Loca-Pass vous est proposée). Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Plus d'infos : www.actionlogement.fr

RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES À ROUEN

RÉSIDENCE CHARPAK (rive gauche) - APL**

153 boulevard de l'Europe - 76100 Rouen

À 5 mn du centre commercial Saint-Sever

02 35 62 11 15 resid-charpak@crous-normandie.fr

75 LOGEMENTS INDIVIDUELS

75 T1 de 18 m²

360,50€ mensuel TTC

RÉSIDENCE DE LA VARENDE (rive gauche) - APL**

12 place des Faienciers - 76100 Rouen

À 1 mn du centre commercial Saint-Sever

02 35 72 47 38 resid-varende@crous-normandie.fr

89 LOGEMENTS INDIVIDUELS **12** LOGEMENTS COLOC

26 T1 de 20 m²

380,70€ mensuel TTC


63 T1 de 30 m²

415,60€ mensuel TTC

12 T1 bis en colocation de 39 m²

266,20€ mensuel TTC / colocataire

 Logement seul

 Logement en colocation

 Logement pour couple

 PMR = Personnes à Mobilité Réduite

HC : Hors charges (électricité + éventuellement chauffage)

*ALS : Allocation logement sociale

**APL : Aide personnalisée logement



RÉSIDENCE MALIBRAN (rive gauche) - APL"

172 boulevard de l'Europe - 76100 ROUEN
À 5 mn du centre commercial Saint-Sever
02 32 12 00 25 resid-malibran@crous-normandie.fr

 **139** LOGEMENTS INDIVIDUELS

139 T1 de 18 m²

340,80€ mensuel HC (cf légende)

RÉSIDENCE CAP AVENUE (rive gauche) - APL"

124 Avenue de Caen - 76100 ROUEN
À 10 mn du centre commercial Saint-Sever
02 35 73 48 92 resid-cap-avenue@crous-normandie.fr

 **82** LOGEMENTS INDIVIDUELS

82 T1 de 16 m²

360,00€ mensuel TTC

RÉSIDENCE DES JARDINS SAINT PAUL (rive droite) - APL"

6 rue du chemin neuf - 76000 ROUEN
À 1 mn de la Faculté de médecine et pharmacie et ERFPS
02 35 07 02 75 resid-saintpaul@crous-normandie.fr

 **89** LOGEMENTS INDIVIDUELS  **6** LOGEMENTS COLOC

89 T1 de 16 m²

265,40€ mensuel HC (cf légende)

6 T1 bis en colocation de 31,5 m²

198,70€ mensuel HC (cf légende) / colocataire

RÉSIDENCE EMMA BOVARY (rive droite) - APL"

4 boulevard Gambetta - 76000 Rouen
Située en centre-ville de Rouen, à proximité du CHU, à 5 mn de la Faculté de médecine et pharmacie et ERFPS
02 35 15 88 85 resid-bovary@crous-normandie.fr

 **135** LOGEMENTS INDIVIDUELS

135 T1 de 18 m²

381,10 € mensuel TTC

RÉSIDENCE BARBET (rive droite) - APL"

Rue Henry Barbet - 76000 ROUEN
À 1 mn de la Caisse d'Allocations Familiales
02 35 36 88 35 resid-barbet@crous-normandie.fr

 **81** LOGEMENTS INDIVIDUELS

73 T1 de 18 m²

326,90€ mensuel TTC

8 T1 de 21 m²

379,60€ mensuel TTC

RÉSIDENCE PIERRE GILLES DE GENNES (rive droite) - APL"

134 av. du Mont-Riboudet - 76000 ROUEN
À 5 mn de la Faculté de droit
02 35 62 39 04 resid-pgdg@crous-normandie.fr

 **114** LOGEMENTS INDIVIDUELS

100 T1 de 18 m²

378,70€ mensuel TTC

14 T1 de 23 m²

414,70€ mensuel TTC

RÉSIDENCE CAUCHOISE (rive droite) - APL"

97 rue Cauchoise - 76000 ROUEN

En hyper centre-ville, au coeur du centre historique rouennais

02 35 07 32 30 resid-cauchoise@crous-normandie.fr

 **136** LOGEMENTS INDIVIDUELS

136 T1 de 18 m²

379,00€ mensuel TTC

RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES À MONT-SAINT-AIGNAN

RÉSIDENCE GALOIS - APL"

5 rue Thomas Becket - 76130 MONT-SAINT-AIGNAN

au coeur du campus de Mont Saint Aignan

02 32 10 09 04 resid-panorama@crous-normandie.fr

 **148** LOGEMENTS INDIVIDUELS

96 chambres "confort" de 12 m²

255,30€ mensuel TTC

52 T1 de 17 m²

315,20€ mensuel TTC

RÉSIDENCE DU PANORAMA - ALS'

Boulevard Siegfried - 76130 MONT-SAINT-AIGNAN

02 32 10 09 04 resid-panorama@crous-normandie.fr

 **853** LOGEMENTS INDIVIDUELS  **10** LOGEMENTS COLOC  **32** LOGEMENTS "COUPLE"

341 chambres "confort" de 10m²


248,00€ mensuel TTC

468 T1 de 14m²

288,00€ mensuel TTC

36 T1 de 18m²

315,00€ mensuel TTC

8 T1 de 18m² PMR 

288,00€ mensuel TTC

10 chambres "double" en colocation

203,00€ mensuel TTC / colocataire

16 T1 bis "couple" de 40m²

344,00€ mensuel HC (cf légende)

16 T2 "couple" de 50m²

430,00€ mensuel HC (cf légende)

RÉSIDENCE LA PLÉIADE - APL"

1 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 76130 MONT-SAINT-AIGNAN

02 35 75 83 83 resid-pleiade@crous-normandie.fr

 **820** LOGEMENTS INDIVIDUELS  **121** LOGEMENTS COLOC  **66** LOGEMENTS "COUPLE"

746 T1 de 20m²

329,70€ mensuel TTC

74 T1 de 30m²

387,80€ mensuel TTC

121 T3 en colocation de 25 m²

220,90€ mensuel TTC / colocataire

39 T1 bis de 30m²

368,20€ mensuel TTC

28 T2 de 50m²

526,80€ mensuel TTC

RÉSIDENCE DU BOIS - ALS'

35-37 rue du Maréchal Juin - 76130 MONT-SAINT-AIGNAN

02 35 75 83 83 resid-bois@crous-normandie.fr

 **618** LOGEMENTS INDIVIDUELS

592 chambres "confort" de 9m²

235,00€ mensuel TTC

26 chambres "confort" PMR de 19m² 

280,00€ mensuel TTC



RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES À ST-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

RÉSIDENCE DU MADRILLET (Rouen sud) - APL**

19 avenue de la Mare aux Daims - 76800 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

02 32 91 23 31 resid-madrillet@crous-normandie.fr

 **58** LOGEMENTS INDIVIDUELS  **41** LOGEMENTS COLOC

58 T1 de 25 m ² ,	369,10€ mensuel TTC
41 T3 en colocation de 33 m ²	276,70€ mensuel TTC / colocataire

RÉSIDENCE DU ROUVRAY (Rouen sud) - APL**

30 rue Julian Grimau - 76800 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

02 32 91 23 31 resid-madrillet@crous-normandie.fr

 **141** LOGEMENTS INDIVIDUELS

15 T1 de 28 m ² PMR 	404,30€ mensuel TTC
126 T1 de 18 m ²	347,50€ mensuel TTC

RÉSIDENCES UNIVERSITAIRES À ÉVREUX

RÉSIDENCE DE L'ITON - APL**

14 rue Nicolas Copernic - 27000 ÉVREUX

02 32 33 79 14 resid-evreux@crous-normandie.fr

 **234** LOGEMENTS INDIVIDUELS  **17** LOGEMENTS COLOC

205 T1 de 20 m ²	313,00€ mensuel TTC
29 T1 de 35 m ²	398,60€ mensuel TTC
4 T2 en colocation de 50 m ²	304,60€ mensuel TTC / colocataire
13 T3 en colocation de 30 m ²	222,00€ mensuel TTC / colocataire





RÉSIDENCE GODEHILDE - APL**

7 rue du 7ème chasseur - 27000 ÉVREUX

02 32 33 79 14 resid-evreux@crous-normandie.fr

 **115** LOGEMENTS INDIVIDUELS  **8** LOGEMENTS COLOC

111 T1 de 20 m ²	372,20€ mensuel TTC
4 T1 de 18 m ²	323,00€ mensuel TTC
8 T3 en colocation de 30 m ²	227,00€ mensuel TTC / colocataire

-  Logement seul
-  Logement en colocation
-  Logement pour couple
-  PMR = Personnes à Mobilité Réduite

HC : Hors charges (électricité + éventuellement chauffage)

*ALS : Allocation logement sociale

**APL : Aide personnalisée logement

**MA VOLONTÉ
EST TOUT TERRAIN
MON AVENIR
À TOUTE ÉPREUVE.**

MORGAN
ENTRAÎNEMENT À CANJUEURS / FRANCE

VENEZ NOUS RENCONTRER !

CIRFA DE ROUEN
112 AVENUE DU MONT RIBOUDET
76000 ROUEN
02 76 27 88 08

**L'ARMÉE DE TERRE
RECRUTE
ET FORME
15 000 POSTES**



SENGAGER.FR

VOTRE VOLONTÉ. NOTRE FIERTÉ.



VIE DE CAMPUS ET RÉUSSITE ÉTUDIANTE

Nouveau service au sein de la Direction vie étudiante du Crous Normandie, le service vie étudiante, réussite & innovation a été créé, en accord avec le Schéma Directeur de la Vie Etudiante et le PNVE (Plan National de vie Etudiante), pour :

- Favoriser le bien-être des étudiants (cadre de vie, santé, sports, vie de campus, vie associative, etc...)
- Faciliter le parcours d'autonomisation des étudiants et encourager l'engagement citoyen
- Dynamiser la vie sur les campus et améliorer l'intégration des campus dans la cité.

Ce service se développe autour de 3 missions :

- **La mission Vie étudiante**, avec tout au long de l'année, des animations, des ateliers « savoirs faire », des rendez-vous "détente" et "loisirs" proposés par une équipe d'animateurs pour une vie de campus dynamique et divertissante.
- **La mission Réussite**, avec des ambassadeurs Vie Etudiante qui pré-

sentent ce qu'est la vie étudiante aux lycéens grâce à la mise en place de journées d'immersion sur les campus, d'interventions en lycées, de présentations ludiques des services du Crous à disposition des étudiants et pour les étudiants, d'ateliers (CV, coaching, gestion du stress, ...) pour aider à leur réussite.

- **La mission Innovation** avec la promotion, le renforcement et le développement d'outils et de services innovants pour faciliter la réussite des étudiants.

L'ensemble de ces activités repose sur de larges actions partenariales.

Ce service est présent sur toute la Normandie.

Pour nous contacter :

www.crous-normandie.fr
animation.campus.rouen@crous-normandie.fr

retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



JOB ÉTUDIANT

JOBAVIZ, LA CENTRALE DU JOB ÉTUDIANT INITIÉE PAR LES CROUS.

Avec le site internet jobaviz.fr, le Crous permet aux étudiants de trouver l'employeur et le job adapté à la poursuite en parallèle, de leurs études.

Quels emplois trouve-t-on sur Jobaviz ?

Service à la personne, aide aux devoirs, phoning, street-marketing, emplois saisonniers, de restauration rapide, emplois dans les Crous, accueil, animation etc.

Des informations utiles telles que des fiches jobs détaillées et les différents types de contrat de travail sont également mis à disposition.

Jobaviz permet une recherche simplifiée et personnalisée par villes, domaines d'activités et autres critères. Les offres qui vous seront proposées correspondront exactement à vos attentes. Les recruteurs pourront consulter les profils de tous les candidats sur jobaviz.fr



SERVICE SOCIAL

Les assistants sociaux du Crous sont à la disposition des étudiants souhaitant obtenir aide, conseils, ou informations. Soumis au secret professionnel, ils proposent un espace confidentiel de parole et d'écoute préalable à la recherche de solutions les plus favorables aux problèmes qu'ils rencontrent.

Quelles sont leurs missions ?

- Accueillir les étudiants, les conseiller, les informer sur la vie universitaire et ses conditions matérielles (budget, bourses, travail, loisir, législation sociale, logement) et les aider à surmonter les difficultés passagères d'ordre personnel, familial et social.
- Les soutenir dans la recherche de financement de leurs études
- Les aider à s'insérer dans leur projet d'étude et les accompagner dans l'apprentissage de l'autonomie.

Pour les étudiants inscrits dans les établissements de la région.

Pour les étudiants inscrits dans les établissements de la région de Rouen

RDV et renseignements au Crous Normandie - Pôle de Rouen

Secrétariat du service social du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h30.

135 boulevard de l'Europe
76100 ROUEN

02 32 08 50 89

service-social.rouen@crous-normandie.fr

Pour les étudiants inscrits à l'Université sur l'antenne du Madrillet, à l'ESIGELEC et à l'INSA

RDV et renseignements à l'UFR de sciences et techniques.

43 avenue de l'Université
76800 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

06 70 74 99 43



RESTAURATION

Le Crous Normandie met en œuvre une politique de restauration sociale de qualité qui allie équilibre et diversité alimentaire : le prix du ticket étudiant, fixé nationalement par le conseil d'administration du Crous, est depuis le 1^{er} août 2019 égal à 3,30 €

Vous trouverez des entrées, des plats et des desserts « Fait Maison » à petits prix et confectionnés par les chefs et leurs équipes ; des produits de qualité, issus pour une part de plus en plus importante, des filières courtes et locales. Le Crous vous propose tous les jours des plats végétariens dans ses restaurants.

Enfin le développement durable et les produits « bio » figurent au cœur des préoccupations quotidiennes du Crous : réduction du gaspillage alimentaire, tri sélectif, compost, etc...

CROUS RESTO' : PETIT PRIX, GRANDE QUALITÉ

Un large choix s'offre à vous pour déjeuner attablé, sur le pouce ou profiter d'une pause gourmande entre deux cours et à proximité de vos lieux d'étude.

Les repas sont variés et les formules diversifiées. On y trouve des stands brasserie et aussi des crêperies et des bars à salade. Vous pouvez aussi bien y passer pour prendre un laitage et un dessert, qu'y prendre un petit-déjeuner ou une pause gourmandise.

Mais Crous Resto', c'est aussi...

- **Des semaines à thème** pour découvrir les spécialités du terroir ou étrangères pour un tour du monde à portée de fourchette,
- **Des événements**, comme à la Semaine du goût, la Fête de la gastronomie, le nouvel an chinois, l'organisation de dégustations avec des partenaires,
- **De la vente à emporter ou à consommer sur place**, de qualité, « Fait Maison » : plats cuisinés, pasta box, salades, wraps, sandwiches,
- **De la distribution automatique** accessible à toute heure dans des lieux conviviaux connectés.

Et n'oubliez pas : les Resto'U ainsi que tous les lieux de restauration gérés par les Crous sont accessibles à tous les étudiants, pas seulement aux boursiers !

RESTAURANTS UNIVERSITAIRES À ÉVREUX

RESTAURANT TILLY

3 rue du 7^{ème} chasseur - 27000 ÉVREUX

02 32 22 65 16

resto-evreux@crous-normandie.fr

Ouvert de 11h30 à 13h30



**200
places**

Restauration
diversifiée

CAFÉTÉRIA DE L'IUT

55 rue de Saint Germain - 27000 ÉVREUX

02 32 29 15 19

Ouverte de 11h30 à 13h30



**112
places**

Plats chauds variés,
sandwichs, paninis,
pastabox, boissons
chaudes et froides,
desserts variés etc.

RESTAURANTS UNIVERSITAIRES À MONT-SAINT-AIGNAN

RESTAURANT DU PANORAMA

Ouvert de 11h30 à 13h30



**776
places**

Restauration
diversifiée

CRÊPERIE LA TERRASSE

5 Bd Siegfried - 76130 MT-ST-AIGNAN

02 35 70 70 45

Ouverte de 7h30 à 16h00



**94
places**

Crêpes et galettes sur
place ou à emporter.
Salades, sandwichs,
viennoiseries, boissons
chaudes et Fraiches,
formules petit-déjeuner.

Un billard et un baby-foot sont à disposition des étudiants. Possibilité de manger en terrasse à l'arrivée des beaux jours.

CAFÉTÉRIA LAVOISIER

Ouverte de 11h30 à 14h00



**177
places**

Hamburgers, pastabox,
salades, wings, etc. à
manger sur place ou à
emporter.

ESPACE VENTE À EMPORTER LAVOISIER

Ouvert de 8h00 à 16h45 le lundi, mardi, mercredi, jeudi et de 8h00 à 15h45 le vendredi. Epicerie étudiante : plats préparés, sandwichs, yaourts, fruits, boissons, viennoiseries, confiseries, gâteaux etc.

RESTAURANT EMILE BLONDEL

Place Emile Blondel

76130 MT-ST-AIGNAN

02 32 76 93 04

Ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 14h00



**70
places**

Restaurant avec
service à table,
Service traiteur,
cocktails, buffet
sur demande.

L'EXPRESS CAFET'

(Hall UFR Psychologie, sociologie)
Rue Lavoisier - 76130 MT-ST-AIGNAN
02 35 14 64 98
Ouverte de 7h30 à 16h30


74
places

Sandwichs, salades, boissons chaudes et fraîches, confiseries, viennoiseries,

BRASSERIE LA BOISERIE

33 rue du Maréchal Juin
76130 MT-ST-AIGNAN
02 35 74 06 38
Ouverte de 11h30 à 13h40


242
places

Cuisines diversifiées, plats du jour, grillades, pizzas, tagliatelles sauce du jour, crêpes, boissons chaudes et froides. Service de vente à emporter.

PUB/BRASSERIE LA SOUCOUBE

33 rue du Maréchal Juin
76130 MT-ST-AIGNAN
02 35 74 06 38
Ouvert de 18h00 à 00h00 les lundis, mardis et jeudis, et de 18h00 à 22h00 les mercredis et vendredis


195
places

Cocktails, sandwichs, pizzas, petite restauration en plats operculés, boissons chaudes et froides.

RESTAURANTS UNIVERSITAIRES À ROUEN

RESTAURANT PASTEUR

3 rue Émile Leudet - 76000 ROUEN
Ouvert de 11h30 à 13h40


518
places

Restauration diversifiée.

CAFÉTÉRIA PASTEUR

3 rue Émile Leudet - 76000 ROUEN
02 32 76 95 01
Ouverte de 8h00 à 18h00


24
places

Boissons chaudes et froides, sandwichs, quiches, pizzas, bruschettas, kebab, hamburgers, viennoiseries, confiseries etc.

RESTAURANT DE MARTAINVILLE

Ouvert de 11h30 à 13h40


292
places

Restauration diversifiée.

CAFÉTÉRIA MARTAINVILLE

22 boulevard Gambetta
76183 ROUEN Cedex
02 35 14 85 16
Ouverte de 8h00 à 18h00
Ouverte le samedi matin de 10h15 à 14h30 (sauf une partie des vacances scolaires et exceptions (fermeture BU notamment))


60
places

Boissons chaudes et froides, salades, sandwichs, pâtes, pizzas, confiseries etc.



RESTAURANTS UNIVERSITAIRES À SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

RESTAURANT DU MADRILLET

Avenue de l'université
76800 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY
02 35 65 00 06
resto-madrillet@crous-normandie.fr
Ouvert de 11h30 à 13h30


404
places

Restauration diversifiée.

CAFÉTÉRIA L'ESTUDIANTINE

Avenue de l'université
(1er étage du restaurant du Madrillet)
76800 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY
02 35 65 00 06
resto-madrillet@crous-normandie.fr
Ouverte de 9h30 à 11h00 et de 11h30 à 15h30


126
places

Restauration rapide avec sandwiches, paninis, boissons chaudes et fraîches, viennoiseries, confiseries etc.

CAFÉTÉRIA DE L'ESIGEEC

Avenue Galilée
76800 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY
02 32 91 59 18
resto-madrillet@crous-normandie.fr
Ouverte de 8h00 à 16h00


150
places

Repas avec entrée, plat, dessert, comptoir restauration rapide avec sandwiches, paninis, boissons chaudes et fraîches, viennoiseries, confiseries etc.

CAFÉTÉRIA INSA

1060 avenue de l'Université
76800 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY
02 32 95 98 01
resto-madrillet@crous-normandie.fr
Ouverte de 8h00 à 15h30


180
places

Repas avec entrée, plat, dessert, comptoir restauration rapide avec sandwiches, paninis, boissons chaudes et fraîches, viennoiseries, confiseries etc.

CAFÉTÉRIA DU CESI

76800 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY
06 07 79 54 80
Ouverte de 7h50 à 15h45

À COMPTER DE
JANVIER 2020


20
places

Sandwichs, salades, boissons chaudes et fraîches, confiseries, viennoiseries, pizzas, paninis, hot-dogs.





SERVICE CULTUREL

DISPOSITIF CULTURE ACTIONS : SOUTIEN AUX INITIATIVES ÉTUDIANTES

Le Crous Normandie soutient les initiatives et projets étudiants.

- **Projets culturels et artistiques :** arts visuels, danse, théâtre, musique, littérature, photographie, culture scientifique...
- **Engagement et solidarité :** citoyenneté, solidarité locale, nationale et internationale, environnement, sport, économie, développement durable.
- **Scientifique et technique :** aide aux projets privilégiant la recherche, les sciences, l'informatique, la technologie.

Pour bénéficier d'une aide financière, vous pouvez télécharger le dossier de demande de subvention sur le site internet du Crous Normandie.

La commission d'examen des demandes de subvention Culture Actions du CROUS Normandie se tient conjointement avec l'Université de Rouen qui finance également les projets étudiants par son dispositif FSDIE. La commission commune se nomme CADIE. Elle se tient 1 fois par mois.

Les dates 2019 - 2020 :

5 septembre - 3 octobre -
7 novembre - 5 décembre 2019.
9 janvier - 6 février - 12 mars -
16 avril - 7 mai et 4 juin 2020.

Prenez contact avec le service culturel du Crous. Il vous indiquera les conditions de recevabilité et vous conseillera dans le montage de votre projet, la constitution du dossier de candidature, la recherche d'autres partenaires etc.

CONCOURS 2019-2020 - Thème / ALCHIMIE

Chaque année, autour d'un thème commun et sous l'égide du Crous, les Crous organisent plusieurs concours nationaux : nouvelle, photo, film court, bande dessinée. Le thème 2019-2020 est ALCHIMIE.

Un tremplin musical national « Musique de RU », un concours de danse national « Danse avec ton Crous » ainsi qu'un concours national de théâtre sont également proposés.

Pour tous ces concours, des présélections ont lieu au niveau régional. Les candidatures des lauréats sont ensuite examinées en jury national pour une remise des prix en décembre.

PRATIQUES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Le Crous propose aux étudiants des ateliers de pratiques artistiques (danse, théâtre, musique) et une programmation de spectacles amateurs et professionnels.

Le Théâtre du Présent (résidence 2019-2021 : La Compagnie Little Boy Théâtre) au Mont Saint Aignan

Pour toute information et pour la programmation :
theatredupresent@crous-normandie.fr

La Soucoupe, salle multi-activités de au Mont Saint Aignan

Pour toute information et pour la programmation :
soucoupe@crous-normandie.fr

Le studio de répétition et la salle de spectacle Ronsard

Espaces mis à la disposition des étudiants, sur convention pour répétitions et tenues d'événements uniquement en semaine.

**Toutes les informations sont à
retrouver sur**

www.crous-normandie.fr

Contact : Héloïse SIROI, Déléguée
à l'action culturelle

Tél. : 06 26 59 66 20

culture@crous-normandie.fr



CONNECT

CURSUS

La marque référence
de l'édition publicitaire

pour les jeunes

PRINT&DIGITAL

www.connect-comtogether.com

02 32 96 31 31



CONNECT
est une marque PYGMA



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Crous Normandie s'engage activement et intègre le développement durable dans sa politique d'établissement. Que ce soit en restauration, en hébergement ou dans nos bureaux, de nombreuses actions sont mises en place pour diminuer les atteintes à l'environnement et consommer durable et éco-responsable.

RÉDUIRE LES ATTEINTES À L'ENVIRONNEMENT

Le tri et le recyclage dans nos structures de restauration :

Dans ses structures de restauration, le Crous Normandie met en place progressivement le tri pour les canettes et les bouteilles et assurer leur recyclage. Des bornes de tri sont clairement identifiées dans nos cafétérias.

La valorisation des biodéchets par la méthanisation :

Le Crous Normandie travaille avec TerraLéo, entreprise locale spécialisée dans la collecte et la valorisation des biodéchets. Trois fois par semaine, les biodéchets des Restaurants universitaires de Rouen, Mont-Saint-Aignan et Saint-Etienne-du-Rouvray sont collectés pour être valorisés dans une exploitation agricole locale équipée pour produire du biogaz par le processus de la méthanisation. Sur les quatre restaurants, 206 kg par jour sont valorisés.

Des tables de tri sont à disposition dans nos restaurants universitaires avec des consignes précises pour vous aider à trier votre plateau.

Les consignes de tri chez vous

De nombreux emballages peuvent être recyclés selon les consignes de tri de votre lieu d'habitation. A vous de jouer pour donner une seconde vie à vos déchets.

Pour plus d'informations :

· Si vous habitez dans l'agglomération rouennaise (Mont-Saint-Aignan, Rouen, Saint-Etienne-du-Rouvray) :

www.metropole-rouen-normandie.fr/les-consignes-de-tri

Pour géolocaliser le conteneur le plus proche de chez vous :

mesdechets.smedar.fr

· Si vous habitez dans l'Eure :

www.evreuxportesdenormandie.fr/103-reduire-mes-dechets-trier.htm

CONSOMMATION DURABLE DES RESSOURCES

Dans nos logements

96% des logements du Crous Normandie ont fait l'objet de réhabilitation (isolation par l'extérieur, isolation des réseaux d'eau et de chauffage) pour atteindre de bonnes performances énergétiques. Des investissements sont faits dans des installations et des équipements moins consommateurs d'énergie. Les chaudières sont, par exemple, progressivement remplacées par des chaudières à condensation dernière génération. Les ampoules LED et des capteurs de présence sont progressivement installés dans toutes les structures des Crous ainsi que des mousseurs et économiseurs d'eau dans l'ensemble des résidences universitaires afin de diminuer la consommation des fluides.

Dans nos restaurants

Le Crous Normandie est engagé dans l'initiative «Lundi vert» promue par de nombreux scientifiques et personnalités avec l'objectif de contribuer à la diminution de la consommation de viande et de poisson. Des plats végétariens sont déjà proposés chaque jour.

Pour plus d'informations :

www.lundi-vert.fr

POUR VOUS

Les jardins partagés

Le Crous met à disposition un jardin partagé près des campus et des lieux de résidence. Les étudiants du campus peuvent venir jardiner, faire pousser des fruits, légumes et fleurs. C'est aussi et surtout un lieu de convivialité, d'apprentissage, de partage et d'ouverture d'esprit.

Pour plus d'informations :

Association des Jardins Etudiants de Mont St Aignan

<https://fr-fr.facebook.com/JardinsdeMSA>
jardins.etudiants.rouen@gmail.com

ÉTUDIANTS

PRENEZ VOTRE ENVOL AVEC LA BRED.



**OFFRE ÉTUDIANTS À 2€/MOIS ⁽¹⁾
AVEC DÉCOUVERT AUTORISÉ
GRATUIT JUSQU'À 400 € ⁽²⁾**

+X LA BRED VOUS IRAIT BIEN.

BRED +X
BANQUE POPULAIRE

⁽¹⁾ Cotisation mensuelle de l'offre groupée de services Dédié jeunes 18-27. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la banque.

⁽²⁾ Autorisation de découvert, ne pouvant excéder trente jours consécutifs, incluse dans l'offre groupée de services Dédié jeunes 18-27. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la banque.

BRED Banque Populaire - Société anonyme coopérative de Banque Populaire régie par les articles L 512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit, au capital de 1 176 070 192,80 euros. Siège social : 18, quai de la Rapée - 75604 Paris Cedex 12 - 552 091 795 RCS Paris. Ident. TVA FR 09 552 091 795 - Intermédiaire en assurances immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 003 608.

Crédit photo: Getty BABEL



VOUS ÊTRE **UTILE**

Envie d'un **forfait bancaire** à moindre coût ?

**Profite de -50% ou de la gratuité
sur nos formules bancaires* !**

*Avantage réservé aux -28 ans : -50% sur les Formules Initial, Confort ou Optimal et gratuité pour ceux dont un parent a souscrit à la formule Famille correspondante.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Normandie - Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société Anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance - Capital social de 520 000 000



Euros - Siège social: 151 rue d'Uelzen - 76230 Bois-Guillaume - 384 353 413
R.C.S. Rouen - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n°
07 004 919. Crédit photo : Adobe Stock



CAISSE D'ÉPARGNE
NORMANDIE